



## Parcs Canada Plan d'action de la direction

## 2022 — Rapports 6 à 10 du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada

## Rapport 9 : Progrès réalisés par les ministères dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable – Espèces en péril

[Rapport 9 — Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable — Espèces en péril \(oag-bvg.gc.ca\)](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

[https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_cesd\\_202210\\_09\\_f.pdf](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

N° de paragraphe dans le Rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse de l'Agence	Description : Résultat attendu	Date prévue d'achèvement (mois et année)	Plan d'action et principaux jalons (description/date - mois et année)	Responsable (Nom et titre du poste)	Direction(s) générale(s)
9.31	Au moment d'élaborer des stratégies à l'appui de la cible fédérale visant les espèces en péril, Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada et Parcs Canada devraient fournir des mesures et des indicateurs de rendement pertinents reflétant les activités de conservation et de rétablissement qui sont intégrées dans cette cible fédérale.	Recommandation acceptée.  Tout en veillant à respecter les orientations d'Environnement et Changement climatique Canada et/ou du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (selon le cas), au cours de l'élaboration de la SMDD 2023-2027 et des rapports subséquents sur celle-ci, Parcs Canada :  • réévaluera la pertinence des indicateurs de rendement liés à l'objectif de la Stratégie ministérielle de développement durable; • présentera des mesures clés et des indicateurs de rendement qui sont liés à sa responsabilité	La Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD) de Parcs Canada de 2023 à 2027 comprendra les mesures et les indicateurs de rendement liés à la responsabilité de l'Agence de protéger et de conserver les espèces en péril.	30 novembre 2023	<b>Mesure 9.31.1</b> : La Direction générale de l'établissement et de la conservation des aires protégées (DGECAP), avec le soutien de la Direction générale des Politiques stratégiques et planification (DGPSP), déterminera les composantes, les mesures et les indicateurs de rendement liés aux espèces en péril visées dans la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) de 2022 à 2026.  <b>Achèvement : février 2023</b>  <b>Mesure 9.31.2</b> : La DGECAP, avec le soutien de la DGPSP, élaborera ensuite des indicateurs de rendement significatifs (avec des	Directrice, Direction des stratégies de conservation, ECAP  Gestionnaire, Rendement et analyse, Direction de la stratégie et du rendement, PSP  Gestionnaire, Rapports de l'Agence, Direction de la stratégie et du	Politiques stratégiques et planification  Établissement et conservation des aires protégées



**Parcs Canada Plan d'action de la direction  
2022 — Rapports 6 à 10 du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada**

**Rapport 9 : Progrès réalisés par les ministères dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable – Espèces en péril**

[Rapport 9 — Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable — Espèces en péril \(oag-bvg.gc.ca\)](#)

[https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_cesd\\_202210\\_09\\_f.pdf](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

N° de paragraphe dans le Rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse de l'Agence	Description : Résultat attendu	Date prévue d'achèvement (mois et année)	Plan d'action et principaux jalons (description/date - mois et année)	Responsable (Nom et titre du poste)	Direction(s) générale(s)
		concernant la protection et la conservation des espèces en péril.			<p>points de départ et des objectifs) liés à la responsabilité de l'Agence de protéger et de conserver les espèces en péril, et d'aider à leur rétablissement.</p> <p><b>Achèvement : juillet 2023</b></p> <p><b>Mesure 9.31.3 :</b> Parcs Canada fait le renouvellement de son inventaire de programmes, à compter de 2023-2024. Avec des plans pour l'élaboration d'un Programme des espèces en péril, il est attendu que des indicateurs pertinents pour la SMDD seront élaborés aux fins du profil de l'information sur le rendement du programme (PIRP).</p>	rendement, PSP	



**Parcs Canada Plan d'action de la direction  
2022 — Rapports 6 à 10 du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada**

**Rapport 9 : Progrès réalisés par les ministères dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable – Espèces en péril**

[Rapport 9 — Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable — Espèces en péril \(oag-bvg.gc.ca\)](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

[https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_cesd\\_202210\\_09\\_f.pdf](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

N° de paragraphe dans le Rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse de l'Agence	Description : Résultat attendu	Date prévue d'achèvement (mois et année)	Plan d'action et principaux jalons (description/date - mois et année)	Responsable (Nom et titre du poste)	Direction(s) générale(s)
					<p><b>Achèvement : juillet 2023</b></p> <p><b>Mesure 9.31.4 :</b> La DGPSP préparera la SMDD de Parcs Canada de 2023 à 2027 pour la présentation au Parlement avec des mesures et des renseignements sur le rendement qui sont pertinents et à jour.</p> <p><b>Achèvement : novembre 2023</b></p>		



## Parcs Canada Plan d'action de la direction

## 2022 — Rapports 6 à 10 du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada

## Rapport 9 : Progrès réalisés par les ministères dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable – Espèces en péril

[Rapport 9 — Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable — Espèces en péril \(oag-bvg.gc.ca\)](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

[https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_cesd\\_202210\\_09\\_f.pdf](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

N° de paragraphe dans le Rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse de l'Agence	Description : Résultat attendu	Date prévue d'achèvement (mois et année)	Plan d'action et principaux jalons (description/date - mois et année)	Responsable (Nom et titre du poste)	Direction(s) générale(s)
9.50	Au moment de rendre compte des progrès réalisés, Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada et Parcs Canada devraient décrire les résultats de leurs mesures en utilisant des indicateurs de rendement pertinents qui reflètent les activités de conservation et de rétablissement intégrées dans la cible fédérale visant les espèces en péril.	Recommandation acceptée. Parcs Canada s'efforcera de rendre compte des progrès réalisés à l'aide d'indicateurs de rendement pertinents liés à l'objectif fédéral pour les espèces en péril.	Les progrès liés aux cibles fédérales visant les espèces en péril seront signalés dans les rapports d'étape de la SMDD de 2023-2024 et de 2024-2025, qui seront présentés en novembre 2024 et en novembre 2025, respectivement.	30 novembre 2025	<p><b>Mesure 9.50.1 :</b> La DGECAP rendra compte, dans la SMDD de 2023 à 2027, des mesures connexes et des indicateurs de rendement identifiés dans le cadre des rapports d'étape de 2023-2024 et de 2024-2025.</p> <p><b>Achèvement : Juin 2024, juin 2025</b></p> <p><b>Mesure 9.50.2 :</b> La DGECAP, appuyée par la DGSP, fournira des détails pour le rapport provisoire de la SFDD de 2022 à 2026, qui est lié à la cible visant les espèces en péril et est mené par ECCC.</p> <p><b>Achèvement : juillet 2025</b></p>	<p>Directrice, Direction des stratégies de conservation, ECAP</p> <p>Gestionnaire Rendement et analyse, Direction de la stratégie et du rendement, PSP</p> <p>Gestionnaire, Rapports de l'Agence, Direction de la stratégie et du</p>	<p>Politiques stratégiques et planification</p> <p>Établissement et conservation des aires protégées</p>



**Parcs Canada Plan d'action de la direction  
2022 — Rapports 6 à 10 du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada**

**Rapport 9 : Progrès réalisés par les ministères dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable – Espèces en péril**  
[Rapport 9 — Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable — Espèces en péril \(oag-bvg.gc.ca\)](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)  
[https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_cesd\\_202210\\_09\\_f.pdf](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

N° de paragraphe dans le Rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse de l'Agence	Description : Résultat attendu	Date prévue d'achèvement (mois et année)	Plan d'action et principaux jalons (description/date - mois et année)	Responsable (Nom et titre du poste)	Direction(s) générale(s)
					<p><b>Mesure 9.50.3</b> : La DGPSP préparera les rapports d'étape de Parcs Canada de 2023-2024 et de 2024-2025 sur la SMDD de 2023 à 2027, qui sera présentée au Parlement.</p> <p><b>Achèvement : novembre 2024, novembre 2025</b></p>	rendement, PSP	



## Parcs Canada Plan d'action de la direction

## 2022 — Rapports 6 à 10 du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada

## Rapport 9 : Progrès réalisés par les ministères dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable – Espèces en péril

[Rapport 9 — Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable — Espèces en péril \(oag-bvg.gc.ca\)](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

[https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_cesd\\_202210\\_09\\_f.pdf](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

N° de paragraphe dans le Rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse de l'Agence	Description : Résultat attendu	Date prévue d'achèvement (mois et année)	Plan d'action et principaux jalons (description/date - mois et année)	Responsable (Nom et titre du poste)	Direction(s) générale(s)
9.51	Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans et Parcs Canada, dans le cadre de leurs mandats prescrits par la loi, devraient s'assurer que les activités de conservation et de rétablissement sont en bonne voie d'atteindre la cible fédérale concernant les objectifs de population pour les espèces en péril.	Recommandation acceptée. Parcs Canada continuera d'orienter les efforts de gestion vers le rétablissement des individus appartenant à une espèce en péril sur les terres qu'il administre, tout en s'efforçant d'atteindre la cible relative aux objectifs de population et de répartition des espèces en péril et en reconnaissant que le rétablissement d'une espèce est influencé par des facteurs environnementaux qui échappent à son contrôle et dépasse les limites de ses lieux, par exemple les changements climatiques, la perte et la	Les contributions de Parcs Canada au rétablissement des espèces individuelles en péril seront mieux communiquées dans les rapports diffusés au public. Davantage de liens seront faits entre les multiples rapports pour communiquer ces renseignements.  Les mesures et les indicateurs de rendement liés aux progrès envers le rétablissement des espèces en péril seront mentionnés dans la SMDD de Parcs Canada de 2023 à 2027.	30 novembre 2025	<b>Mesure 9.51.1</b> : La DGPSP préparera la SMDD de Parcs Canada de 2023 à 2027 pour la présentation au Parlement avec des mesures et des indicateurs de rendement à jour.  <b>Achèvement : novembre 2023</b>  <b>Mesure 9.51.2</b> : La DGECAP rendra compte, dans la SMDD de 2023 à 2027, des mesures et des indicateurs de rendement identifiés dans le cadre des rapports d'étape de 2023-2024 et de 2024-2025.  <b>Achèvement : Juin 2024, juin 2025</b>  <b>Mesure 9.51.3</b> : La DGPSP préparera les rapports d'étape de	Gestionnaire, Rapports de l'Agence, Direction de la stratégie et du rendement, PSP  Directrice, Direction des stratégies de conservation, ECAP  Gestionnaire, Rendement et analyse, Direction de la stratégie et du	Politiques stratégiques et planification  Établissement et conservation des aires protégées



## Parcs Canada Plan d'action de la direction

## 2022 — Rapports 6 à 10 du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada

## Rapport 9 : Progrès réalisés par les ministères dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable – Espèces en péril

[Rapport 9 — Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable — Espèces en péril \(oag-bvg.gc.ca\)](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

[https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_cesd\\_202210\\_09\\_f.pdf](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

N° de paragraphe dans le Rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse de l'Agence	Description : Résultat attendu	Date prévue d'achèvement (mois et année)	Plan d'action et principaux jalons (description/date - mois et année)	Responsable (Nom et titre du poste)	Direction(s) générale(s)
		dégradation de l'habitat ainsi que la pollution. Parcs Canada rendra compte des progrès réalisés dans le rétablissement des espèces en péril au moyen de rapports accessibles au public, comme ses rapports annuels au sujet de sa Stratégie ministérielle de développement durable, en collaboration avec Environnement et Changement climatique et Pêches et des Océans Canada.	Parcs Canada rendra compte, de ses progrès concernant ces mesures et ces indicateurs dans les rapports d'étape de 2023-2024 et de 2024-2025 qui seront présenté au Parlement d'ici novembre 2024 et novembre 2025, respectivement.		Parcs Canada de 2023-2024 et de 2024-2025 pour la SMDD de 2023 à 2027, qui sera présentée au Parlement.  <b>Achèvement : novembre 2024, novembre 2025</b>	rendement, PSP	



## Parcs Canada Plan d'action de la direction

## 2022 — Rapports 6 à 10 du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada

## Rapport 9 : Progrès réalisés par les ministères dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable – Espèces en péril

[Rapport 9 — Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable — Espèces en péril \(oag-bvg.gc.ca\)](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

[https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_cesd\\_202210\\_09\\_f.pdf](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

N° de paragraphe dans le Rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse de l'Agence	Description : Résultat attendu	Date prévue d'achèvement (mois et année)	Plan d'action et principaux jalons (description/date - mois et année)	Responsable (Nom et titre du poste)	Direction(s) générale(s)
9.60	Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada et Parcs Canada devraient s'assurer de rendre compte de leurs contributions en vue de l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies et des cibles connexes, afin d'améliorer l'évaluation et les résultats.	Recommandation acceptée.  Tout en respectant les orientations d'Environnement et Changement climatique Canada et/ou du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (selon le cas), Parcs Canada s'assurera que les contributions à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies et au respect des cibles connexes soient clairement communiquées par les voies publiques appropriées	Le Rapport sur les résultats ministériels et d'autres rapports publics appropriés comprendront les contributions de Parcs Canada envers la réalisation de l'Objectif 15 (Vie terrestre) des Objectifs de développement durable des Nations Unies et de ses objectifs connexes.	30 novembre 2023	<p><b>Mesure 9.60.1</b> : La DGPSP mettra à jour les directives internes sur la préparation de rapports afin d'exiger des détails sur la façon dont le travail de Parcs Canada contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies dans le Rapport sur les résultats ministériels.</p> <p><b>Achèvement : septembre 2022 (Terminée)</b></p> <p><b>Mesure 9.60.2</b> : La DGEAP, avec le soutien de la DGPSP, collaborera à l'élargissement de la description des rapports afin d'expliquer comment les mesures prises par Parcs Canada pour atteindre les objectifs et les cibles de la SFDD</p>	Gestionnaire, Rapports de l'Agence, Direction de la stratégie et du rendement, PSP	Politiques stratégiques et planification



**Parcs Canada Plan d'action de la direction  
2022 — Rapports 6 à 10 du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada**

**Rapport 9 : Progrès réalisés par les ministères dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable – Espèces en péril**

[Rapport 9 — Progrès réalisés par les ministères et organismes dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable — Espèces en péril \(oag-bvg.gc.ca\)](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

[https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_cesd\\_202210\\_09\\_f.pdf](https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_cesd_202210_09_f.pdf)

N° de paragraphe dans le Rapport	Recommandation de la CEDD	Réponse de l'Agence	Description : Résultat attendu	Date prévue d'achèvement (mois et année)	Plan d'action et principaux jalons (description/date - mois et année)	Responsable (Nom et titre du poste)	Direction(s) générale(s)
					<p>contribuent à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies dans les rapports accessibles au public.</p> <p><b>Achèvement : juillet 2023</b></p> <p><b>Mesure 9.60.3 :</b> La DGPSP préparera la SMDD de 2023 à 2027 pour sa présentation au Parlement, et suivra les conseils d'ECCC pour décrire la façon dont les mesures de l'Agence contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies.</p> <p><b>Achèvement : novembre 2023</b></p>		